



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 18469

Texte de la question

M. Christian Blanc attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la revalorisation des tarifs pour la profession d'orthoptiste. Les négociations conventionnelles engagées dans ce secteur n'ont pas abouti impliquant une absence de revalorisation tarifaire depuis 2002. De nombreux orthoptistes libéraux se trouvent dans des situations critiques mettant en péril la survie de leur cabinet. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions pour relancer les négociations et favoriser la pérennité de ces cabinets.

Données clés

Auteur : [M. Christian Blanc](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18469

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 2017

Question retirée le : 22 avril 2008 (Fin de mandat)